

2
47^e ANNÉE — N° 29.

10 CENT.

19 JUILLET 1912.

L'AQUITAINE

SEMAINE RELIGIEUSE
DE L'ARCHIDIOCÈSE DE BORDEAUX



Directeur : M. le chanoine J. CALLEN, 89, cours d'Albret.

SOMMAIRE

LES VIEILLES ÉGLISES DE LA GIRONDE (Abbé Brun). — DÉCRETS DE LA COMMISSION BIBLIQUE. — LA VOCATION SACERDOTALE. — MGR CASTELLAN ACQUITTÉ. — POUR LA GRANDE CHARTREUSE. — NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : *Le Banquet de Mussonville; XL^e Pèlerinage national à Lourdes; Couronnement de Notre-Dame de Betharram; Logements à Lourdes; Caisse de Secours mutuels de Bordeaux; Saint-André-de-Cubzac.* — NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS. — CONSULTATIONS : *Valeur morale du serment laïcisé.* — NÉCROLOGIE (J. C.). — BIBLIOGRAPHIE. — CHEMINS DE FER.

Supplément :

CALENDRIER LITURGIQUE DE LA SEMAINE.

UN AN : 6 FRANCS

On s'abonne au Secrétariat de l'Archevêché; à l'Agence Havas; à l'Œuvre des Bons Livres; à la Sacristie de la Cathédrale; chez M^{me} Magendie, 9 bis, rue Jean-Jacques-Bel, et dans les principales librairies.

Toute demande de changement d'adresse devra être accompagnée de la somme de 0 fr. 50 en timbres-poste pour frais d'impression de la nouvelle bande.

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

LES ANNONCES SONT REÇUES

À BORDEAUX : Exclusivement à la Société des Annonces de l'Agence Havas.

À PARIS : Dans toutes les Agences de Publicité.



LA NATIONALE

(Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat)

Société anonyme d'Assurances sur la Vie
Capital Social : 15 millions

SIÈGE SOCIAL :
2, rue Pillet-Will — PARIS

Près d'un siècle de gestion économique et prudente a permis à **LA NATIONALE** de constituer peu à peu des réserves libres qui égalent presque 75 % des réserves libres de toutes les autres Compagnies françaises d'assurances sur la vie réunies.

Aucune Société similaire ne peut mettre en lignes des garanties supplémentaires aussi puissantes en dehors des réserves mathématiques; aucune Société similaire n'offre, dès lors, une sécurité aussi grande à ses assurés et à ses rentiers.

| | |
|---------------------------------|------------------------|
| Capitaux assurés en 1910 | 115.053.252 fr. |
| — en 1911 | 115.576.886 fr. |
| Rentes constitués en 1911 | 3.181.909 fr. |

| | |
|--|---------------------------------|
| CAPITAUX ASSURÉS depuis l'origine de la Compagnie : | 2 milliards 726 millions |
| RENTES CONSTITUÉES depuis l'origine de la Compagnie : | 70 millions |

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS — DOTATIONS D'ENFANTS

Constitutions de Retraites

RENTES VIAGÈRES

Immédiates ou différées aux conditions les plus avantageuses

De nombreuses décisions judiciaires ont désigné
LA NATIONALE pour la constitution de Rentes viagères

Renseignements confidentiels & Prospectus gratuits

AU SIÈGE SOCIAL A PARIS

ou chez les Agents généraux du Diocèse :

| | |
|--|---|
| BORDEAUX. MM. de SIGOYER, de | BLAYE..... M. PAUZET, r. du Marché, 14. |
| BETHMANN et LAS- SERRE-BRISON, cours du XXX-Juillet, 13. | LANGON... M. ROCHARD, route de Bazas. |
| BAZAS..... M. SÈGUES, allées de Juillet. | LIBOURNÉ . M. Ch. DUBERT, quai Souchet, 12 bis. |

LA RÉOLE.. M. BOITEAU, rue Neuve.

Maisons recommandées

RELIURE-DORURE en tous genres
et CARTONNAGES pour BUREAUX

F.-L. MARTEAU

48, rue Bouffard — BORDEAUX

(Couture spéciale pour la Musique).

LABROTTI

Ingénieur-Opticien

Transféré 2, rue Combes

(Coin du cours de l'Intendance)

BORDEAUX

FLEURIOT BALLIAS

18, rue du Mirail, BORDEAUX

Fournitures générales pour églises.
Bannières et Drapeaux pour Sociétés. — Insignes. — Statue Jeanne d'Arc. — Articles pour le clergé.

PEINTURES ARTISTIQUES POUR ÉGLISES

ZHENDRE-LAFOREST & FILS, 5, Rue Sansas, BORDEAUX

PEINTURES THÉATRALES POUR PATRONAGES
Composition, reproduction et restauration de tableaux

Dessins et projets sur demande.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

HOTEL-RESTAURANT DE LA MADELEINE

MAISON CATHALI

E. CAZANABE, Successeur

32, cours Pasteur et rue Canibac, 13

BORDEAUX

Salons réservés pour Ecclésiastiques et Familles. — Garage pour autos. — Confort moderne.

PIANOS ET HARMONIUMS

P. EXBEN

Vente, Location, Accords, Réparations

173, rue du Palais-Gallien

(angle rue Fondaudège, 62)

Télép. 10.66

BORDEAUX

AMEUBLEMENTS RICHES ET ORDINAIRES

Maison SOULIÉ-AMIOT

34, 40, 42 et 44, rue du Palais-Gallien, 34, 40, 42 et 44

Téléphone 25-77 BORDEAUX Téléphone 25-77

PARAPLUIES PERIER

24, allées de Tourny, BORDEAUX — Téléphone 18-03

MAISON FONDÉE EN 1842

OMBRÉLLES - CANNES - MAROQUINERIE FINE - ÉVENTAILS

Bijouterie Espagnole et Fantaisie

VITRAUX D'ART

POUR ÉGLISES

G.-P. DAGRANT

7, Cours Saint-Jean, 7

BORDEAUX

CYCLES - ARMES

AUBRY & SÉDEVILLE

158, rue Fondaudège, 158

BORDEAUX

DRAPEAUX, INSIGNES, BANNIÈRES

pour Sociétés et Fêtes

Timbres en caoutchouc, Gravures

ENSEIGNES, ÉMAILLERIE

A l'Art Nouveau

Maison LESCURE & BEYLARD

45, rue Bouffard, 45

(à l'angle de la rue Montholon)

Téléphone 28-61 — BORDEAUX

FRANCIA

Téléphone 1657

Maison fondée en 1830

ÉLIXIR, POUDRE et PÂTE

DENTIFRICES

DES RR. PP.

BÉNÉDICTINS

DE

SOULAC

LES
SEULS VÉRITABLES

Produits Dentifrices des

BÉNÉDICTINS de SOULAC

portent la Signature
du Prieur :

Dom Maguelonnez B. Clie

A. SEGUIN, BORDEAUX

MEMBRE DU JURY
HORS CONCOURS

Exposition Univ^{lle}e Paris 1900

Maison à Paris, 26, Rue d'Enghien



Cafés MASSET

Se méfier des imitations

142, rue Sainte-Catherine, 142 — BORDEAUX

Expéditions FRANCO depuis 2 K. 500

Maisons recommandées

BONNAL & FILS

LEURS LIQUEURS SUPERFINES

LEURS SIROPS, LEURS FRUITS

39, Rue Saint-Remi, BORDEAUX

CONSERVATION GARANTIE POUR L'EXPORTATION

MAISON A BORDEAUX fondée en 1755

COGNACS
FINE
CHAMPAGNE

MARIE BRIZARD & ROGER

MAISON A COGNAC

DURAN & CHANCEL

DUCÈS, SABOURIN & C^{ie}, Successeurs

Rue Jean-Jacques-Rousseau et rue Mably — BORDEAUX

TÉLÉPHONE 31.29

Nouveautés Élégantes vendues Bon Marché
TISSUS — TAILLEURS POUR HOMMES ET JEUNES GENS — BONNETERIE

A la Gerbe d'Or

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE

Spécialité de Corbeilles de Mariage

ÉCHANGES — RÉPARATIONS

Y^e DESTOUESSE & FILS

66, rue Sainte-Catherine (près les Nouvelles-Galeries)

BORDEAUX — Téléphone 34-79

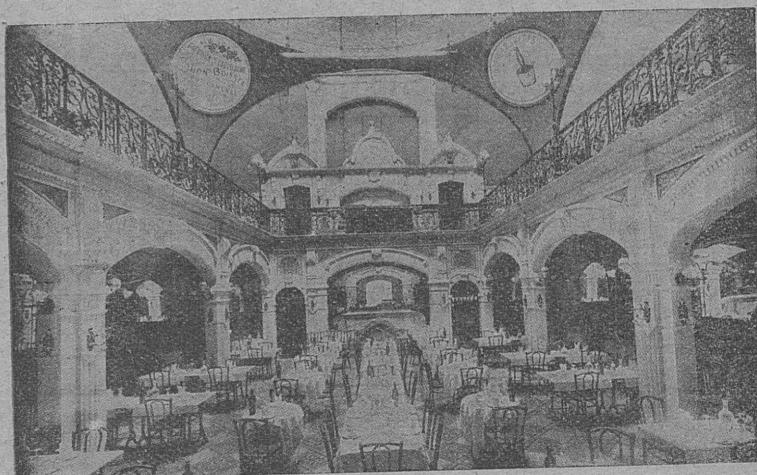
Pour vos Imprimés de toute nature, adressez-vous à
l'Imprimerie F. PECH & C^{ie}, 7, rue de la Merci.
Bordeaux. — Outilage perfectionné.

FABRIQUE DE FLEURS J. ABADIE, 10, rue Saint-James, Bordeaux

Spécialité de fleurs d'église. — Prix spéciaux pour MM. les ecclésiastiques.

FRANC

RESTAURANT DU LOUVRE



Dejeuner : 2 fr. 50 — Médoc compris — Dîner : 3 francs

J. PÉRARD, Prop^{re}, 21, Cours de l'Intendance, BORDEAUX

Les Meilleures Valeurs de placement rapportant 5 à 10 % net

Jouissant d'un très large marché international

ATCHISON - CANADIAN PACIFIC - UNION PACIFIC

PENNSYLVANIA

DELAWARE L. & W. - AMERICAN TELEPHONE, etc.

Sécurité absolue. — Plus-value importante. — Revenu élevé

DEMANDER RENSEIGNEMENTS

BANQUE Raymond THOMAS & Co

Bordeaux — Agen — Buenos-Ayres. — Cts : Paris, Bruxelles, Londres, New-York

Tél. 15-10 TEINTURE & NETTOYAGE Tél. 15-40



E. ROUCHON

Usine, Administration et Contentieux : 15, rue de la Benatte

BORDEAUX

7 Magasins Succursales à BORDEAUX

AGEN : Tél. 0-31 - DAX : Tél. 42 - BAYONNE-ROYAN-ARCACHON

CHOCOLAT-LOUIT

Qualités recommandées

Vanillé : Papier bleu. — Santé : Papier jaune.

ORNEMENTS D'ÉGLISE

MAISON BRISSON, 8, rue Saint-James, BORDEAUX

Chasuberie, Bronzes, Orfèvrerie, Autels, Confessionnaux, Statues

ATELIER de DORURE et VERNISSEAGE

MAISON DE CONFIANCE

47^e ANNÉE. — N° 29.

10 CENT.

19 JUILLET 1912.

L'AQUITAINE

SEMAINE RELIGIEUSE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE BORDEAUX

Les Vieilles Églises de la Gironde ⁽¹⁾

La Faculté des lettres de Bordeaux vient d'épuiser en faveur de M. Brutails, toutes ses disponibilités laudatives, en lui conférant le titre de docteur ès lettres, à l'unanimité du jury, et avec la *mention très honorable*. Et M. le doyen Radet en félicitant le récipiendaire a tenu à lui dire que la soutenance du 28 juin 1912 comptera parmi les grandes journées de la Faculté des lettres de Bordeaux. *L'Aquitaine*, avec la presse bordelaise, a déjà signalé cette brillante soutenance, qui a eu lieu devant un jury exceptionnel, dans une salle bondée des élèves, des admirateurs et des amis de M. Brutails.

Mais la grande thèse de M. Brutails est un travail d'une haute portée, d'une valeur et d'un intérêt extrême pour les lecteurs de *L'Aquitaine*. J'ai à leur présenter le livre, qui paraît aujourd'hui même en librairie.

L'ouvrage comprend deux parties : d'abord une suite de monographies; ensuite une synthèse dans laquelle l'auteur a versé bien des observations faites sur des églises insuffisamment importantes pour être l'objet d'une monographie.

Dans la première partie, l'auteur a choisi des églises types ou des églises d'intérêt particulier. Et dans chacune de ces églises il a noté ce qui lui a paru digne de l'être, laissant dans l'ombre les dispositions banales ou les détails négligeables.

La deuxième partie comprend seize chapitres et des conclusions.

Les seize chapitres étudient successivement : les causes géographiques, historiques, sociales, qui ont fait notre architecture religieuse ce qu'elle est (ressources en matériaux, climat, moyens de transport, histoire, formation et condition sociale des artistes); le plan des églises dans leur ensemble et dans leurs diverses parties; la construction : parties portées d'abord (voûtes romanes, coupoles, voûtes gothiques du début), puis les parties portantes (murs, colonnes, piliers, arcatures et contreforts); les percements (portes, fenêtres, oculi); les clochers, cryptes et accessoires; la fortification des églises; la décoration : motifs, procédés, application de ces motifs et de ces procédés aux diverses parties de l'église.

(1) Par M. S.-A. BRUTAILS, correspondant de l'Institut, archiviste. In-4° de 286 pages. Bordeaux, Feret et Fils.

Les conclusions, point très délicat, découlent naturellement des prémisses. C'est la classification des églises girondines : classification chronologique, groupement des édifices en familles homogènes et rattachement de ces familles aux grandes écoles d'architecture.

Cet exposé de l'œuvre considérable de M. Brutails est bien trop rapide, trop condensé, trop en raccourci. Il donne peut-être l'idée d'une analyse sèche, méticuleuse, et partant fastidieuse, des procédés et des formes. Je me hâte de dire qu'il n'en est rien. Tout au contraire. Sans doute cette enquête scientifique ne s'adresse pas au grand public. Mais les prêtres de ce diocèse la suivront avec un profond intérêt et une religieuse émotion.

Les Vieilles églises de la Gironde, quel sujet attrayant! Ces vieilles églises, tout embaumées de la foi et des adorations successives de tant de siècles, murmurantes encore, jusque dans leurs ruines, des prières accumulées par tant de générations, nous tiennent au cœur par toutes ses fibres. Et M. Brutails a très heureusement choisi son heure, s'il l'a choisie, l'heure où se réveille le nationalisme français. C'est en effet sur le seuil même de ces églises, sous leurs porches, que l'on sent, plus qu'ailleurs, palpiter l'âme française et tout son être historique.

La personnalité de l'auteur est un charme de plus. Tous le connaissent et l'aiment. Nous l'avons vu pendant vingt ans recueillir patiemment les éléments de cette enquête, avec un labeur ingénieux, une conscience scrupuleuse, une persévérance inlassable.

Le plan de l'ouvrage est le plus rationnel qui soit, d'une ordonnance rigoureusement logique et d'une parfaite netteté. C'est un travail conçu suivant les méthodes scientifiques avec toutes les références de dates, de publications, etc., etc.

La critique de l'auteur est excellente, finement judicieuse et crânement indépendante. Elle accuse fortement la situation scientifique et l'autorité reconnue d'un des maîtres de l'archéologie française.

Quant à la langue archéologique, M. Brutails la connaît à fond et la manie avec aisance et précision. De fines saillies, de la bonne humeur et parfois une légère émotion en corrigeant très heureusement la sévère technicité, si bien que ce travail, pourtant très spécial, est d'une lecture relativement facile.

L'illustration, très abondante et très soignée, est constituée par près de trois cent cinquante plans, photographies ou dessins, dus en très grande partie à l'auteur. Je tiens à dire que la méthode d'illustration de M. Brutails diffère totalement de celle de Leo Drouyn. Elle est moins artistique, purement documentaire, mais ne laisse rien à l'imagination, à l'à peu près et à la fantaisie. De superbes planches phototypiques donnent grand air à ce beau volume, luxueuse-

ment édité par la maison Feret et fils. Assurément les archéologues auront fort à faire pour le disputer aux bibliophiles.

L'abbé BRUN,
Curé du Taillan.

Décrets de la Commission biblique.

I

Sur l'auteur, la date de composition et la vérité historique des Evangiles selon saint Marc et saint Luc.

Aux doutes suivants qui ont été proposés, la Commission pontificale de *Re Biblica* a décidé de répondre comme suit :

1^o L'imposant ensemble des témoignages de la tradition, qui ne s'est pas démenti depuis les premiers siècles de l'Eglise, et qui reposent sur de multiples preuves, à savoir : les témoignages autorisés des saints Pères et des écrivains ecclésiastiques, les citations et les allusions que l'on rencontre dans ces mêmes auteurs, l'usage qu'en font les anciens hérétiques, les versions des livres du Nouveau Testament, les manuscrits les plus anciens presque à l'unanimité, sans oublier les critères internes tirés du texte même des Saints Livres, cet ensemble oblige-t-il à affirmer que Marc, disciple et interprète de Pierre, et Luc le médecin, aide et compagnon de Paul, furent de fait les auteurs des Evangiles qui leur sont respectivement attribués ?

R. — Oui.

2^o Les raisons d'après lesquelles plusieurs critiques s'efforcent de prouver que les douze derniers versets de l'Evangile de Marc (*Marc*, xvi, 9-20) n'ont pas été écrits de la main même de Marc, mais ont été interpolés par une main étrangère, ces raisons sont-elles de nature telle qu'elles donnent le droit d'affirmer qu'on ne doit pas considérer ces versets comme inspirés et canoniques; ou tout au moins démontrent-elles que Marc n'est pas l'auteur de ces mêmes versets?

R. — Non, quant aux deux parties.

3^o Est-il de même permis de révoquer en doute l'inspiration et la canonicité des narrations de Luc sur l'enfance du Christ (*Luc*, i-II) ou sur l'apparition de l'ange qui réconforte Jésus et sur la sueur de sang (*Luc*, xxii, 43-44); ou tout au moins peut-on montrer par de solides arguments — tentative qui plut aux anciens hérétiques et qui sourit même à un certain nombre de critiques contemporains — que ces mêmes récits n'appartiennent pas à l'Evangile primitif de Luc ?

R. — Non, quant aux deux parties.

4^o Ces documents tout à fait rares et très particuliers dans lesquels le cantique *Magnificat* est attribué non à la Bienheureuse Vierge Marie, mais à Elisabeth, peuvent-ils et doivent-ils, de quelque manière que ce soit, prévaloir contre le témoignage concordant de presque tous les manuscrits, soit du texte grec original, soit des versions, et aussi contre l'interpréta-

tion exigée tant par le contexte que par l'état d'âme de la Vierge elle-même et la tradition constante de l'Eglise ?

R. — Non.

5^e En ce qui concerne l'ordre chronologique des Evangiles, peut-on s'éloigner de cette manière de voir qui, fortifiée par le témoignage aussi ancien que constant de la tradition, atteste que, après Matthieu, qui le premier écrivit un Evangile, et dans sa langue maternelle, Marc écrivit le second et Luc vint le troisième ; ou bien faut-il penser qu'à cette manière de voir s'oppose l'opinion d'après laquelle le second et le troisième Evangile furent composés avant la version grecque du premier ?

R. — Non, quant aux deux parties.

6^e Peut-on différer la date de composition des Evangiles de Marc et de Luc jusqu'à la ruine de Jérusalem ; ou bien, du fait que dans l'Evangile de Luc la prophétie du Seigneur concernant la ruine de cette ville apparaît comme plus déterminée, est-on fondé à soutenir que l'Evangile de Luc fut écrit au moins au commencement du siège de Jérusalem ?

R. — Non, quant aux deux parties.

7^e Doit-on affirmer que l'Evangile de Luc a précédé le livre des Actes des Apôtres (*Act.*, I, 1-2), et, étant donné que ce livre, écrit par le même Luc, fut terminé vers la fin de la captivité de l'Apôtre à Rome (*Act.*, xxviii, 30-31), doit-on dire que son Evangile ne fut pas composé après cette époque ?

R. — Oui.

8^e En tenant compte des témoignages de la tradition comme des arguments internes touchant les sources que l'un et l'autre évangéliste ont utilisées dans la composition de leur Evangile, peut-on prudemment révoquer en doute l'opinion qui soutient que Marc a écrit d'après la prédication de Pierre, et Luc d'après celle de Paul, et qui assure, en même temps, que ces mêmes évangélistes eurent encore sous la main des sources dignes de foi, sources soit orales, soit même écrites ?

R. — Non.

9^e Les faits et gestes, rapportés par Marc avec une exactitude qui confine au mot à mot, d'après la prédication de Pierre, et que Luc expose très sincèrement « après s'être informé avec soin de toutes choses depuis leur commencement », auprès des témoins absolument dignes de foi, puisque « dès le début, ils les ont vues de leurs propres yeux et ont été ministres de la parole » (*Luc*, I, 2-3), ces faits et gestes ont-ils le droit de revendiquer cette authenticité historique que l'Eglise leur a toujours accordée ? Ou bien, tout au contraire, faut-il supposer que ces mêmes faits et gestes sont dépourvus, du moins en partie, de vérité historique, soit parce que les narrateurs ne furent pas témoins oculaires, soit parce qu'on découvre fréquemment chez l'un et l'autre évangéliste un certain manque d'ordre ou des divergences dans la succession des faits qu'ils racontent, soit parce que, étant venus et ayant écrit plus tard, ils ont dû nécessairement attribuer à la pensée du Christ et des apôtres des conceptions qu'elle n'avait pas, ou raconter des faits plus ou moins altérés déjà par l'imagination populaire, soit enfin parce que chacun d'eux s'est laissé entraîner, pour les besoins du but qu'il se proposait, par des idées dogmatiques préconçues ?

R. — Oui, pour la première partie, non pour la seconde.

II

De la question synoptique ou des relations réciproques entre les trois premiers Evangiles.

Pareillement, aux doutes suivants qui lui ont été proposés, la Commission de *Re Biblica* a décidé de faire les réponses qui suivent :

1^o Tout en se conformant aux règles qui, d'après ce qui a été précédemment établi, doivent être rigoureusement observées, spécialement en ce qui concerne l'authenticité et l'intégrité des trois Evangiles de Matthieu, Marc et Luc, l'identité substantielle de l'Evangile grec de Matthieu avec son premier texte original, comme aussi en ce qui touche la date de composition de ces divers Evangiles, les exégètes ont-ils la permission, pour expliquer les ressemblances et divergences réciproques de ces Evangiles, au milieu de tant d'opinions diverses et opposées de critiques, de discuter librement et de recourir à l'hypothèse d'une tradition, écrite ou orale, ou même à celle de la dépendance d'un évangéliste par rapport à celui ou à ceux qui l'ont précédé ?

R. — Oui.

2^o Faut-il considérer comme observant les règles établies ci-dessus, ceux qui, sans pouvoir se baser sur aucun témoignage de tradition ou aucune preuve historique, embrassent facilement l'hypothèse communément dite *des deux sources*, et qui s'efforcent d'expliquer la composition de l'Evangile grec de Matthieu et de l'Evangile de Luc principalement d'après leur commune dépendance de l'Evangile de Marc et de la collection dite des « Discours du Seigneur »; et, par suite, les tenants de cette hypothèse peuvent-ils la défendre ?

R. — Non, quant aux deux parties.

Le 23 juin 1912, dans une audience bienveillamment accordée aux deux consulteurs des Actes, Notre Très Saint Père le Pape Pie X a ratifié les réponses précédentes et a ordonné qu'elles devinssent de droit public.

FULCRAN VIGOUROUX, Gr. S. Sulp.,
LAURENT JANSSENS, O. S. B.,
consulteurs des Actes.

Rome, 26 juin 1912.



LA VOCATION SACERDOTALE

Une décision doctrinale officielle.

On n'a pas oublié les controverses soulevées depuis trois ans autour de la « Vocation sacerdotale ».

Plus d'une fois l'*Univers* fut amené à y prendre part, et, tout en gardant une réserve qui s'imposait, il n'avait pas caché sa sympathie pour la thèse de M. le chanoine Lahitton.

Le débat avait pris des proportions telles, que la question dût être portée devant le tribunal suprême de l'Eglise.

Pie X a daigné prendre la cause en mains et voici la décision doctrinale qu'il a revêtue de sa haute et personnelle approbation.

*A Monseigneur Charles-Alfred de Cormont,
évêque d'Aire.*

SEGRETERIA DE STATO
di Sua Santità
Nº 58240

Dal Vaticano, 1^{er} juillet 1912.

MONSIEUR,

En raison des dissensions qui se sont produites à l'occasion du double ouvrage du chanoine Joseph Lahitton sur la *Vocation sacerdotale* et de l'importance de la question doctrinale y soulevée, Notre Très Saint Père le Pape Pie X a daigné nommer une commission spéciale d'Eminentissimes cardinaux.

Cette Commission, après avoir mûrement examiné les arguments en faveur de l'une et de l'autre thèse, a prononcé dans sa réunion plénière du 20 juin dernier, le jugement suivant :

Opus præstantis Viri, Josephi canonici Lahitton, cui titulus « La Vocation sacerdotale », nullo modo reprobandum esse ; imo, qua parte abstruit :

1^o Neminem habere unquam jus ullum ad ordinationem antecedenter ad liberam electionem Episcopi.

2^o Conditionem, quæ ex parte Ordinandi debet attendi, quæque Vocatio sacerdotalis appellatur, nequaquam consistere, saltem necessario et de lege ordinaria, in interna quadam aspiratione subjecti seu invitamentis Spiritus Sancti, ad sacerdotium ineundum.

3^o Sed econtra, nihil plus in Ordinando, ut rite vocetur ab Episcopo, requiri quam rectam intentionem simul cum idoneitate in iis gratia et naturæ dotibus reposita, et per eam vitæ probitatem ac doctrinæ sufficientiam comprobata, quæ spem fundatam faciant fore ut sacerdotii munera recte obire ejusdemque obligationes sancte servare queat :

Esse egregie laudandum.

Sa Sainteté Pie X a pleinement approuvé, dans l'audience du 26 juin, la décision des Eminentissimes Pères, et Elle me charge d'en donner avis à Votre Grandeur qui voudra bien la communiquer à son sujet, M. le chanoine Joseph Lahitton, et la faire insérer — *ex integro* — dans la *Semaine religieuse* du diocèse.

Je prie Votre Grandeur, Monseigneur, d'agrérer l'assurance de mes sentiments très dévoués en Notre Seigneur.

R. Cardinal MERRY DEL VAL.

Mgr Castellan acquitté.

Nous avons rendu compte du procès intenté par l'administration à Mgr Castellan, évêque de Digne. Le vénérable prélat avait, on s'en souvient, à répondre devant le tribunal correctionnel de l'accusation de détournement de fonds ayant appartenu à la mense épiscopale ou au séminaire. M. l'abbé Barbier, ancien secrétaire de l'évêché, et M. Brac de la Perrière, employé dans une banque à Lyon, étaient poursuivis pour complicité.

On sait que l'évêque démontre qu'il avait fait usage de dons alloués par ses diocésains avec pleine liberté de les utiliser à sa volonté; que ces fonds ne pouvaient être considérés comme appartenant à la mense et qu'il était de son devoir de les soustraire à la rapacité des liquidateurs.

Le tribunal, a rendu son jugement, qui donne absolument raison à Mgr Castellan et l'acquitte sans dépens.

Ce jugement, longuement motivé, se base sur la circulaire du 4 décembre 1906 et déclare que Mgr Castellan ne peut être accusé d'avoir abusé d'un mandat légal, les évêques non concordataires n'étant ni mandataires ni représentants légaux. En conséquence, il n'a pu détourner d'objets séquestrés, n'ayant rien reçu qui fut frappé de séquestration. S'il a possédé, remis et vendu des titres, c'est comme simple particulier.

C'était l'évidence même, et il a fallu la mauvaise foi du parquet de Digne pour poursuivre Mgr Castellan.

POUR LA GRANDE CHARTREUSE

Une lettre de M. Maurice Barrès.

L'*Echo de Paris* publie une lettre que M. Maurice Barrès a adressée à M. Poncet, directeur de la *République de l'Isère*, et dont nous extrayons les passages suivants :

Je m'associe à votre indignation devant la Grande Chartreuse qui tombe en ruines. Mon collègue socialiste M. Barthé a bien raison d'appeler ce vandalisme « un crime contre la nation » et chacun se joindra à lui pour traiter de stupide une administration qui abandonne ainsi le joyau d'art de votre Dauphiné.

Mais faites attention qu'à cette heure, sur toute la France, par centaines et par milliers, de pareils crimes contre la nation s'accomplissent impunément. La question de la Grande Chartreuse est un des paragraphes importants de l'immense chapitre des églises. Il nous faut un statut légal pour ces milliers de monuments merveilleux et vénérables, aujourd'hui stupidement livrés à l'indifférence ou à la méchanceté de leurs nouveaux propriétaires.

Cordialement vôtre.

Maurice BARRÈS.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

PAR DÉCISION DE S. E. LE CARDINAL-ARCHEVÈQUE,

Ont été nommés :

Curé de Montferrand, M. Hilaire, curé de Cénac.
Curé de Lafosse, M. Rebeyrol, vicaire à Sainte-Marie.
Curé de Cénac, M. Péquignot, vicaire à Bègles.
Vicaire à Saint-Emilion, M. Sicre, curé de Ligueux.
Vicaire à Langon, M. Gernhard, professeur au Petit Séminaire.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Le Banquet de Mussonville.

Les anciens élèves du Petit Séminaire de Bordeaux s'étaient réunis le 15 juillet pour leur agape annuelle, sous la présidence du plus sympathique et du plus vénéré de leurs condisciples, Mgr Capmartin, évêque d'Oran. Le banquet avait lieu dans la galerie des cartes géographiques peintes à fresque par le chanoine Mestivier. C'était, suivant la coutume, vieille déjà d'un demi-siècle, le festival enchanté des quatre saisons de la vie, fondues pour la circonstance en un gai printemps qui n'a rien d'illusoire. Car à Mussonville, ce jour-là, tout le monde est jeune en prose et en vers. On ne retrouve bien son âge qu'au bord du fossé courant et surtout en présence de l'« abreuvoir » où les deux rives s'éloignent tellement l'une de l'autre que les champions actuels du saut à la perche s'arrêtent pensifs devant l'abîme, craignant toujours et non sans motif, de « faire canard », — c'est le mot technique, — à la façon d'un écolier de sixième.

Il en faut si peu, je l'ai constaté moi-même, dans ce genre d'aviation, qui consiste à voler sur la pointe d'un bâton, pour entraîner une lourde chute. La rupture du bambou suffit à casser les ailes d'un Blériot ou d'un Védrines.

Mais j'anticipe. Regagnons en hâte la salle du festin, d'autant plus qu'en ce moment, elle est frémissante ; les discours pétillent sous le feu du champagne, les mains ne cessent d'applaudir, un triple ban d'honneur salue avec frénésie les orateurs préférés. Notre *Glaneur de Mussonville* vous donnera le compte rendu complet de ce numéro du programme. Mais comment la *Semaine Religieuse* n'aurait-elle point à cœur de souligner la réponse électrisante de Mgr Capmartin à l'allocution du Président de la Société des anciens Élèves et à celle du Supérieur du Petit Séminaire ? Comment oublier les paroles si fraternelles, prononcées par le délégué de la Presse catholique de Bordeaux et par ceux des collèges

BULLETIN FINANCIER. — Paris, le 16 juillet 1912. — Les séances qui suivent la liquidation de fin juin sont habituellement fort maussades et nous n'avons point échappé cette année à la règle. Il semble toutefois, à en juger par ce qui s'est passé ces jours-ci, qu'après des exécutions fort sévères, on est arrivé enfin à une situation normale. *Notre Rente* n'a guère varié. Certains *Fonds d'Etats Etrangers* ont eu de nombreuses demandes. Nos *Etablissements de Crédits* reprennent en clôture. L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la *Banque Privée*, réunie à Lyon le 11 courant, a ratifié la décision prise par le Conseil d'administration d'augmenter le capital de la société de 20 à 50,000,000 de francs par l'émission de 75,000 actions au nominal de 400 francs. Le prix d'émission est fixé à 425 francs par titre, soit 400 francs pour le capital nominal et 25 francs de prime, payable : le premier quart et la prime en souscrivant, soit 125 francs; le deuxième quart avant le 16 octobre et le solde le 17 décembre 1912. Les nouvelles actions seront assimilées pour la participation aux bénéfices, aux actions anciennes, à partir du 1^{er} janvier 1913. Un droit de souscription privilégié aux actions nouvelles est réservé aux actionnaires actuels, à raison de trois nouvelles pour deux anciennes. Les propriétaires d'une seule action ancienne pourront souscrire à une nouvelle. La *Banque Hypothécaire Franco-Argentine* se maintient à 660. M. Brice, administrateur du Crédit Lyonnais, vient d'entrer dans son Conseil d'administration. Les actions *Congo aux Grands Lacs* ont détaché le 5 courant leur coupon de 10 francs nets et se retrouvent en ferme tendance à 321. L'action *Société pour la construction de Wagons à Saint-Pétersbourg* est activement négociée à 458 francs. Cette entreprise dont le dividende du dernier exercice a été de 20 francs par action, est particulièrement bien placée pour voir ses bénéfices s'accroître au moment où le Gouvernement russe se préoccupe d'assurer un rapide et large développement du réseau ferré de l'Empire. Les actions *Vendin-lez-Béthune* accentuent leurs bonnes dispositions antérieures et s'avancent à 425 francs. Les obligations de 500 francs, 4 1/2 % nets d'impôts de la *Société Hydro-Electrique des Basses-Pyrénées* sont toujours recherchées aux environs de 448 50, intéressantes en raison de leur rendement net de 5 % prime d'amortissement non comprise, à leurs cours d'émission de 480 francs. Les obligations de la *Société des Hauts-Fourneaux et Acieries de Caen*, fournissent un revenu d'environ 4 1/4 % net. Les actions *Société Agricole Forestière et Industrielle pour l'Afrique* se négocient à 124 les privilégiées et 114 les ordinaires. Pour se convaincre que la culture française aux colonies est encore peu développée, il suffit de constater que la S. A. F. I. A. peut avec les plantations qu'elle a déjà faites au Gabon escampter une récolte de cacao supérieure au tiers de la production de toutes les colonies françaises. Parmi les nombreuses émissions actuelles, celles du *Nord d'Alais*, des *Omnibus*, de *Prowodnik*, de *Prokhorow*, ne peuvent intéresser l'épargne prudente.

ASTHME

BRONCHITE CHRONIQUE
EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS
GUÉRISON PAR
POUDRE et CIGARETTES ESCOFLAIRE
CH. ESCOFLAIRE, Agent Général à BAISSE (Nord)
envoie GRATIS et FRANCO une BOÎTE d'ESSAI
avec NOMBREUX CERTIFICATS de GUÉRISONS.

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infailables pour guérir rapidement et radicalement les Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczemas, toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, Epilepsie, Neuralgicité, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes. Ecrire à l'Abbé LAURET, Curé d'Ervauville (Loiret).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, mal moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

A LOURDES L'HÔTEL MOURA ET DU COMMERCE est très recommandé. — Confort moderne. — Chauffage central. — Correspondant du Touring-Club de France.

AVIS

Nous pensons être utiles à MM. les Ecclésiastiques en leur rappelant qu'ils trouveront à la succursale de **BELLE JARDINIERE**, **4, Cours de l'Intendance, à Bordeaux**,
la un rayon spécial, parfaitement installé, entièrement assorti et bien aménagé pour eux. Un coupier spécial est attaché à ce rayon.

En vente dans le

CHOCOLAT DE G

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Publié par L'AQUITaine, semaine Religieuse de Bordeaux

1912

Offices généraux

Dimanche 21 Juillet. — Huitième après la Pentecôte. Saint Michel des Saints, confesseur. Blanc. Double.

Lundi 22. — Sainte Marie-Madeleine. Blanc. Double majeur.

Mardi 23. — Saint Apollinaire, évêque martyr. Rouge. Double.

Ligneur

du

Père

K

E

R

M

les pharmacies

GUYENNE

Le Meilleur Déjeuner

Mardi 23. — Saint Apollinaire, évêque martyr. Rouge. Double.

Mercredi 24. — (Vigile.) Saint Alexis, confesseur. Blanc. Semidouble.

Jeudi 25. — Saint Jacques, apôtre. Rouge. Double. 2^e classe.

Vendredi 26. — Sainte Anne. Blanc. Double. 2^e classe.

Samedi 27. — De l'Immaculée Conception. Blanc. Semidouble.

Dimanche 28 Juillet. — Neuvième après la Pentecôte. Mémoire des Saints Nazaire, etc. Vert. Semidouble.

A N N

La Veillante Liqueur de Famille

COFFRES-FORTS BAUCHE
Spécialité de TRONC, TABERNACLES et COFFRES-FORTS pour Sacristies.

BORD DE AUX
23, Allées de Tourny
Catalogues franco.

CANTIQUES DE LA JEUNESSE

• augmentés d'un choix de Motets
à l'usage des PAROISSES et des MAISONS D'EDUCATION
par l'abbé E. DU BOIS, curé de WAZIERS (Nord).

Un volume in-16 de 334 pages, paroles et musique.

54^e édition (considérablement augmentée) : 1 fr. 50, relié, tranche rouge.

Ce Recueil, honoré de la Bénédiction apostolique de Notre Saint Père le Pape et de très nombreuses approbations épiscopales, contient près de 300 Cantiques et plus de 100 Motets; il est devenu classique dans la plupart des diocèses.

C'est le Recueil le plus pratique, écrit la *Croix de Paris*.

Connaitre un tel Recueil, c'est l'adopter, dit l'excellent *Ami du Clergé* (22 novembre 1900).

Par suite d'une convention avec l'éditeur (Société Saint-Augustin, à Lille), les **Cantiques de la Jeunesse** seront laissés à 1 fr. 15 l'exemplaire, franco, belle reliure, tranche rouge, pour toutes les commandes qui seront adressées directement à l'auteur.

Accompagnements des Cantiques de la Jeunesse. Un volume in-4^o de 424 pages relié. 3^e édition, soigneusement revue et finement gravée (sous presse). Prix : 15 francs.

COQUELUCHE et TOUTES ESPÈCES
DE TOUX
MOYEN INFALLIBLE de guérir en quelques jours envoyé gratis à toute demande
adressée à M. LESCÈNE, 1^{er} Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT(Calvados).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.
SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864. — CAPITAL : 400 MILLIONS

Siège Social : 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Bordeaux, cours de l'Intendance, 14, cours de la Martinique, 82, 84,

cours Portel, 57 et cours d'Alsace-Lorraine, 7.

Bureau d'Arcachon, boulevard de la Plage, 215. | Agence de Libourne, rue Gambetta, 75.

Bureau de Langon, Grande-Rue.

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe. — Ordres de Bourse. — Souscriptions
— Mise en règle de titres. — Avances sur titres. — Paiement de coupons. — Espcompte et
encaissement d'effets de Commerce. — Garde de titres. — Garantie contre le rembour-
sement au pair. — Virements et chèques sur France et Etranger. — Lettres de crédit et
billets de crédit circulaires. — Change de monnaies étrangères. — Assurances, etc.

SERVICE DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS

Au Siège Social, à Bordeaux, à Arcachon, à Libourne, depuis 5 francs par mois.

MALADIES NERVEUSES

Guérison certaine par l'**ANTIÉPILEPTIQUE DE LIÈGE** de toutes
les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée
jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de
guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande
par lettre affranchie à M. FANYAU, pharmacien, à Lille (Nord).

A l'occasion du **Congrès eucharistique de Vienne**, grand voyage
de vingt jours (4-23 septembre), à prix très réduits au Tyrol, Salzkammergut,
Prague, Vienne, Budapest et Venise. Demander programme à M. BACHMAN,
directeur de voyages, 8, rue de Poissy, Paris (V^e).

de Pons, de Tivoli, de Bazas, de Grand-Lebrun et de Saint-Genès ? La loi de séparation faillit anéantir l'œuvre de M. Lacombe. Par une froide soirée d'hiver, les élèves du sanctuaire furent jetés dans la rue. Dans cette douloureuse conjoncture, nos frères d'armes de l'enseignement catholique libre nous vinrent en aide. Chacun de leurs collèges reçut dans ses classes un certain nombre de séminaristes. C'est ainsi que la Providence leur ménageait une excellente occasion d'acquitter, peut-être à leur insu, leur dette commune envers M. Lacombe, l'héroïque fondateur du Petit Séminaire. On sait qu'à l'origine et jusqu'à ces derniers temps, notre *Alma mater* du cours Saint-Jean admettait volontiers, à côté de ses petits clercs en soutane, des laïques de choix qui pourtant ne se destinaient point à l'état ecclésiastique. Les familles chrétiennes de la région appréciaient cette faveur; elles furent heureuses de confier à M. Lacombe et aux saints prêtres qui l'entouraient, l'éducation de leurs fils. C'est donc au Petit Séminaire de Bordeaux que grandirent parmi les jeunes Eliacins, marqués d'En-haut pour le sacerdoce, les catholiques de race où les grandes écoles secondaires libres, dont j'aimerais à redire les noms, trouvèrent plus tard le noyau de leur clientèle. Depuis lors, et pour ces motifs, il existe entre elles et nous des liens de famille que les événements de 1904 ont rendus plus étroits. C'est à ce titre que Bazas, Tivoli, Pons, Grand-Lebrun, Saint-Genès, auront toujours de plein droit une place d'honneur à nos fêtes, et que, pendant cette journée, le Petit Séminaire marchait avec eux la main dans la main, à la chapelle, sous les ombrages, au bord des eaux vives, partout.

Il n'était guère moins de trois heures, quand le tournoi d'éloquence a pris fin. Mgr l'évêque d'Oran a dit les grâces et donné la clé des champs aux hôtes de Mussonville. En un clin d'œil la foule s'est dispersée, qui dans le bois de la Vierge, qui dans la plaine, qui dans l'avenue des ifs, qui vers l'esca-
dre depuis longtemps mouillée au bassin. L'équipage s'est embarqué dans un ordre parfait. Sur un signe de l'amiral, on a levé l'ancre et toutes les unités sont parties à force de rames dans la direction de la haute mer. Vers le milieu du port un gracieux brigantin s'est détaché du gros de la force navale pour accomplir un voyage d'exploration dans l'île aux herbes géantes et peuplée d'énormes animaux sauvages qui, somme toute, ressemblent fort à nos vaches du Bazadais. Pendant ce temps un groupe de chanteurs, laïques pour la plupart, épousaient le beau répertoire de nos cantiques populaires en l'honneur de la Madone du lac.....

A qui devons-nous ces longues heures de prime jouvence ? Sans doute au patriotisme familial qui ramène les coeurs bien nés au lieu de leur berceau. Mais je ne crains d'être démenti par aucun de nos camarades, si j'affirme que l'auguste personne du Président a été le principal attrait de la réunion de 1912. Un aimable poète s'est demandé, si l'heure de midi adoptée cette année d'après le vœu que nous avons pu lire dans les *Novissima verba* du chanoine Boyer, d'intéressante mémoire, est bonne à conserver. A cet égard, le doute n'est plus possible. L'expérience d'hier a tranché la question dans le sens de l'affirmative. Quoiqu'il en soit, du reste, le choix de

l'heure est un détail secondaire. Qu'on place le banquet de Mussonville le matin, à midi, le soir, nous n'hésitons pas à lui prophétiser une réussite exceptionnelle, à la condition toutefois, que Mgr Capmartin daigne en accepter la présidence à perpétuité.

J. C.

XL^e Pèlerinage national à Lourdes.

Train spécial de Bordeaux. — Un train spécial pour Lourdes est organisé à Bordeaux en union avec le Pèlerinage national, dont il fait partie.

Directeur, M. Pierre de Beauchamp; sous-directeur, M. Maurice La Fonta. Il est important de prendre immédiatement ses billets en raison de la multiplicité des demandes. On ne répondra plus aux lettres à partir du 15 août.

Horaire et conditions :

Aller : départ de Bordeaux, le 21 août, à 8 h. 50 du soir (*Ave Maris Stella*); de Facture, le 21 août, à 9 h. 30 du soir; de Lamothe, le 21 août, à 9 h. 40 du soir. Arrivée à Lourdes, le 22 août, à 5 h. 50 du matin.

Retour : Départ de Lourdes, le 26 août, à 10 h. 25 du soir (*Magnificat*), arrivée à Lamothe, le 27 août, à 3 h. 50 du matin; à Facture, le 27 août, à 4 heures du matin; à Bordeaux, le 27 août, à 5 h. 10 du matin.

Prix des places : 2^e classe, 20 francs; 3^e classe, 13 francs. Il n'y a plus de demi-places.

Les billets placés ne sont pas repris.

Aux personnes étrangères à Bordeaux, les billets sont expédiés sous pli recommandé contre mandat augmenté de 40 centimes.

Pour les billets et autres renseignements, prière de s'adresser à Bordeaux, 444, rue Saint-Sernin, à M. Pierre de Beauchamp, de neuf heures à midi et de deux heures à six heures, qui reçoit également les offrandes pour les malades.

Couronnement de Notre-Dame de Betharram.

Ce pieux sanctuaire si connu des pèlerins qui vont à Lourdes, va voir, le dimanche 28 juillet, les foules nombreuses se presser dans sa modeste église à l'occasion du couronnement de la statue de la Sainte Vierge.

Le Souverain Pontife Pie X a bien voulu offrir lui-même les couronnes à poser sur le front de la Sainte Vierge et de l'Enfant Jésus.

Les pèlerins bordelais se feront un devoir cette année d'aller faire une visite à cette Madone vénérée.

Logements à Lourdes.

Au moment où nous annonçons le pèlerinage diocésain à Lourdes, nous attirons l'attention du clergé et des fidèles sur une nouvelle création très intéressante qui vient de se faire à Lourdes. La note suivante qui nous est communiquée, et que nous insérons bien volontiers, l'indique discrètement :

« Pour la location des chambres, pour le choix du restaurant, pour les achats, commissions et tous renseignements désirés, MM. les pèlerins seront bien inspirés de s'adresser au Bureau paroissial de Lourdes, no 6 bis, rue Saint-Pierre.

» Ecrire huit jours à l'avance, joindre un timbre pour la réponse. »

Caisse de Secours mutuels de Bordeaux.

Le Conseil d'administration de la Caisse de secours mutuels s'est réuni au siège de la Direction, 27, rue Beaubadat, le 21 mars, sous la présidence de M. E. Castéja, son président.

Le rapport de M. G. Calvé, administrateur-commissaire, constate que pendant toute l'année 1911, la santé générale a été très éprouvée; les dépenses occasionnées par les soins et allocations fournis aux sociétaires n'ont laissé qu'un boni de 3,770 fr. 35 que, suivant la tradition, le Conseil d'administration a fait répartir entre les plus anciens sociétaires.

Au 31 décembre 1911, l'effectif des souscripteurs était de 3,294. A cette même date, l'actif disponible de l'Association avait une valeur de 81,998 fr. 81.

Ainsi qu'on le voit par ces chiffres, la situation de la Caisse de secours mutuels est toujours à l'abri de tout aléa. Ce résultat est dû à son organisation et à la confiance qu'elle ne cesse d'inspirer à juste titre à ses nombreux adhérents.

Dans la même séance, le Conseil a nommé M. G. Mila directeur de l'Association, en remplacement de M. F. Girard, démissionnaire.

Saint-André-de-Cubzac.

Le dimanche 28 juillet, à neuf heures, le Cercle orphéonique de Bordeaux exécutera la messe à trois voix d'hommes de M. de La Tombelle. L'éminent organiste et compositeur tiendra lui-même les orgues et jouera plusieurs morceaux de choix.



Nouvelles et Renseignements

LE CONGRÈS DE VIENNE (du 11 au 20 septembre 1912). — Le Bureau officiel de voyages pour l'Autriche, 5, boulevard des Capucines, Paris, se met à l'entière disposition des personnes qui désireront se rendre au Congrès eucharistique de Vienne, pour leur fournir à titre gracieux tous les renseignements qu'elles désireraient avoir. Ce bureau est à même de leur fournir également des billets tarifés sur le parcours autrichien d'après les réductions accordées par les chemins de fer de l'Etat autrichien, à tous les membres du Congrès.

Aperçu des prix. — Voyage seulement

Paris, Vienne, Paris, 118 fr. 80; 184 fr. 90; 298 fr. 55.

Lille, Vienne, Lille (par la Suisse), 137 fr.; 208 fr. 85;
313 fr. 10. — (Par Bruxelles-Cologne), 116 fr.; 178 fr. 35;
278 fr. 85.

Vannes, Paris, Vienne, Vannes, 147 fr. 45, 240 fr. 70;
310 fr. 10.

Tours, Paris, Vienne, Tours, 123 fr. 50; 203 fr. 70;
308 fr. 60.

Toulouse, Vienne, Toulouse, 157 fr. 60; 299 fr. 35;
355 fr. 10.

Lyon, Vienne, Lyon, 112 fr. 85; 170 fr. 40; 257 fr. 60.
S'adresser à M. Mérores, 5, boulevard des Capucines,
Paris.

CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE VIENNE. — L'empereur François-Joseph a officiellement informé le Saint Père qu'il invite le cardinal Van Rossum, légat pontifical au Congrès eucharistique de Vienne, à accepter l'hospitalité au palais impérial de la Hofburg, durant son séjour en Autriche.

Sa Sainteté a fait exprimer ses vifs remerciements à l'empereur.

DON DU SAINT PÈRE. — Le Saint Père a fait exécuter spécialement deux couronnes en or, ornées de pierres précieuses, pour la Vierge et l'Enfant Jésus vénérés dans le sanctuaire de Bétharram. Le P. Bourdenne, missionnaire de Bétharram, portera le don pontifical avec une lettre à Mgr de Bayonne, dans laquelle le Pape le charge de procéder en son nom au couronnement.

AVIS. — Nous ne saurions trop recommander à nos lectrices les deux revues *la Femme contemporaine* et *la Jeune fille contemporaine* (direction : 30, rue Vieille-Monnaie, Besançon), qui doivent être mises au premier rang des publications sérieuses destinées aux femmes et aux jeunes filles catholiques.

J. C.

— Mgr Demimuid s'est vu forcé, pour raisons de santé, de résigner ses fonctions de Directeur général et de Président du Conseil central de la Sainte-Enfance.

Sur la présentation de Mgr Demimuid, approuvée par S. E. le cardinal-archevêque de Paris, le Conseil a élu à l'unanimité, pour succéder au vénéré prélat, Mgr R. de Teil, camérier secret de Sa Sainteté, chanoine de Notre-Dame de Paris.



CONSULTATIONS

Valeur morale du serment laïcisé.

De la *Nouvelle Revue théologique* :

Le serment fait en l'absence d'un Christ ou seulement sur l'honneur, en dehors de toute formule religieuse, oblige-t-il en conscience?

RÉP. — Le doute qui a provoqué la question précédente suppose résolue au préalable une autre question plus générale et plus fondamentale que l'on pourrait ainsi formuler :

« Le serment fait en l'absence d'un Christ ou seulement sur l'honneur, en dehors de toute formule religieuse, est-il un véritable serment et en produit-il les effets propres? »

Ainsi exprimé, le doute ne vise pas seulement le serment promissoire, mais s'étend aux autres espèces : serments confirmatoire et imprécatoire. Il ne porte pas seulement sur l'obligation créée pour l'avenir par le premier de ces serments; mais il équivaut à cette autre question : « Un tel serment est-il vraiment un appel à la véracité divine, et par conséquent, un acte de religion? Et, dans le cas particulier du serment promissoire, en faisant de la fidélité divine le garant de notre propre fidélité, ajoute-t-il, au lien principal et ordinaire de la promesse, un nouveau lien, celui de la religion? »

Il ne faut pas oublier, en effet, que dans tout serment deux vertus, à tout le moins, sont en cause : notre propre véracité, et la vertu de religion, exercée par l'hommage que nous rendons à la véracité ou à la fidélité divine, en faisant appel au témoignage de la première ou à la garantie de la seconde. Il suit tout naturellement de là que, dans un cas donné, le serment promissoire ne fût-il pas un vrai serment et ne produisît-il pas une obligation de religion, il resterait encore une obligation naturelle de fidélité ou de justice créée par la promesse ordinaire; que les autres serments pourraient de même être nuls, sans que la vertu de véracité ou le mensonge cessassent d'être en cause.

Cette doctrine générale établie pour bien préciser la portée des obligations créées par le serment promissoire, demandons-nous enfin quelle est, en particulier, l'obligation créée par le serment fait dans les conditions indiquées plus haut; ce qui implique un double élément à considérer : 1^o un tel serment est-il un vrai serment? 2^o s'il ne l'est pas, quelles obligations produit une promesse ainsi jurée?

Première question : Y a-t-il véritable serment? Laissons de côté les serments dont les formes officielles sont réglées par l'autorité compétente. Il faut du moins, pour qu'il y ait serment privé, que la formule employée contienne un appel direct ou indirect, explicite ou implicite, au témoignage ou à la garantie de Dieu...

Appel direct ou indirect, explicite ou implicite, est-il dit; parce qu'il n'est pas requis de mettre en cause, dans des paroles matériellement considérées, Dieu lui-même ou ses attributs. Il suffit, de l'avis unanime des théologiens, d'en appeler à une créature, à un être, qui ait avec Dieu, ou dans la réalité objective, ou dans la manière subjective de l'envisager, ou dans les usages courants et les conventions plus ou moins arbitraires, une relation particulière : en appeler à une telle créature, c'est en appeler à Dieu. On comprend,

par conséquent, qu'il y ait un tel appel à la garantie de la véracité divine, quand on jure par la révélation, — par l'Évangile, — par la croix, — par les sacrements, — par les saints de Dieu, — par le ciel, — par notre âme (unie à Dieu par la grâce et par sa destinée), — par notre salut (uni à Dieu), — ou même par telle et telle autre « créature de Dieu ».

Au contraire, faire appel à un être quel qu'il soit, même à un homme, isolé explicitement ou implicitement de Dieu, n'aura aucun caractère de serment, puisque ce sera invoquer le seul témoignage d'un être quelconque en confirmation de ses dires. Ce sera tout au plus une manière de mettre plus d'énergie dans ses affirmations.

Il en faut dire autant des expressions « par ma foi, sur ma conscience, sur mon honneur... ». Elles constitueront, d'ordinaire, une nuance plus forte d'affirmation, mais qui n'ajoutera aucune valeur nouvelle à la première affirmation. A bien prendre les choses dans leur réalité, ces formules aboutissent à fortifier sa propre affirmation par une nouvelle affirmation, à donner son propre témoignage en garantie de son témoignage : ce qui, psychologiquement, est une naïveté; logiquement, un cercle vicieux. Un tel serment n'en est pas un; il n'est pas un acte de religion qui honore Dieu. Il serait plutôt un acte d'idolâtrie, en ce qu'il tendrait à faire, de la conscience ou de l'honneur d'un homme, la garantie souveraine de toute véracité.

La dernière question se résout d'un mot. Joint à une promesse, ce prétendu serment ne lui ajoute aucune obligation nouvelle de religion. Il lui laisse la force obligatoire de toute promesse sincère faite par un honnête homme.

P. CASTILLON.

— ♫ — ♫ — ♫ —

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort de M^{me} Trailin, mère de M. l'abbé Trailin, curé de Galgon. M^{me} Trailin est pieusement décédée au presbytère de Galgon où elle partageait la vie de son digne fils. Les obsèques ont été célébrées le 18 juillet, dans l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de prêtres et de laïques. Cette mort est un deuil pour la paroisse de Galgon. Nous réclamons les prières de nos lecteurs, en particulier de MM. les ecclésiastiques, en faveur de la vénérée défunte et nous adressons à notre cher frère l'expression de nos plus affectueuses condoléances.

J. C.



BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé français, Letouzey et Ané, éditeurs, rue des Saints-Pères, 76 bis. Paris. Abonnement, un an : 20 francs.
— Sommaire du 15 juin 1912 :

Une question toujours actuelle : La Réunion des églises (J. Bousquet). — La Notion philosophique de vertu (A.-D. Sertillanges). — Mouvement social : Pour les employés (Ch. Calippe). — Œuvres d'action catholique en Italie, suite (J.-M. Vidal). — Consultations et Renseignements : Publications françaises contre l'alcoolisme (Ch. Calippe). — Oratoire privé (A. Boudinon). — A propos d'élections (H. Lesêtre). — Varia (H. Leduc). — Tribune libre et Documents : Une opinion théologique sur la Rédemption (L. Grimal, J. Rivière). — Semaine sociale de Limoges. — Causerie financière (F. Martin). — Budget du culte et la loi française (L. Crouzil). — Cercles d'études sacerdotaux (J. Tixeront). — L'« Angelus » (E. Martin). — Châteaubriand et Lamartine (E. Faguet). — A travers les périodiques. — Ouvrages nouveaux.

Comment enseigner. — Bulletin pratique de pédagogie secondaire. Administration : 6, place Bellecour, Lyon. Abonnement : 5 francs par an ; 3 francs pour les membres de l'enseignement.

Sous ce titre paraît, en fascicules trimestriels, une revue qui nous semble très digne d'attention. Elle s'adresse : aux institutrices qui enseignent dans les familles, aux directrices et professeurs de cours, externats, pensionnats, aux mères désireuses de suivre les directions intellectuelles données à leurs filles.

Chaque numéro comporte : un article de fond, consacré à l'étude d'une question de méthodologie ou d'éducation morale ; des renseignements bibliographiques, avec indications de lectures et de notes critiques, destinés à guider les maîtresses dans le choix des ouvrages à mettre entre les mains des élèves ; une courte biographie d'institutrice ou la monographie de quelque cours ou maison d'éducation ; enfin une chronique ou revue rapide des faits, livres et revues qui sont de nature à intéresser les lectrices du bulletin.

La valeur des articles déjà parus, l'excellent esprit des collaborateurs semblent recommander cette publication à tous les professionnels de l'enseignement libre.

Le zélateur de la Confession et de la Communion fréquente, par le chanoine FEBVRE. 1 vol. in-16, de 417 pages. Prix : 1 franc; port, 0 fr. 20. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (VIII^e).

Un décret pontifical, en 1905, disait : « Les curés, les confesseurs et les prédicateurs devront exhorter, dans de fréquents avis et avec un zèle empressé, le peuple chrétien à communier fréquemment. » C'est ce zèle dont le Souverain Pontife voudrait voir animées toutes les âmes sacerdotales pour ramener les chrétiens à fréquenter les sacrements, qui a inspiré le titre de ce livre.

Nouveautés musicales. — La Servante de Dieu sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, du Carmel de Lisieux, dont nos lecteurs connaissent les écrits et les poésies tout enflammés de l'amour divin, a trouvé



en M. l'abbé Artigaram un interprète musical autorisé. Le savant compositeur a déjà publié, sous le contrôle de M. Th. Dubois, l'éminent directeur honoraire du Conservatoire national, sept mélodies sur des paroles de la Servante de Dieu et plusieurs autres vont être livrées à la gravure. Voici les titres des mélodies parues dont plusieurs, quoique mystiques, sont utilisées comme cantiques de circonstance : *Amo Christum, Vivre d'Amour, J'ai soif d'Amour, Au Sacré Cœur, Simple abandon, Mon Chant d'aujourd'hui, la Rose effeuillée.*

Toutes ces œuvres sont en vente au Carmel de Lisieux (Calvados), et à la librairie Saint-Paul, 6, rue Cassette, Paris.

Du même auteur, paraîtra dans le Noël (numéro du 1^{er} août), une cantilène intitulée *Jehanne la Pucelle*, faisant suite à la marche de *la Bonne Lorraine* en attendant une nouvelle marche en l'honneur de Jeanne d'Arc et d'autres œuvres qui sont à la gravure.

La Jalouse, par M. l'abbé Gustave MONTEUUIS, lauréat de l'Académie française, ancien professeur de philosophie; préface de M. Denys Cochin, de l'Académie française. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

Extrait de la préface de M. Denis Cochin : « Je recommande bien volontiers la lecture de votre intéressant livre. Vous avez considéré la jalousie sous tous ses aspects; et votre analyse psychologique est ingénieuse et profonde. Votre style, vif et précis, est celui d'un observateur épris de son sujet; vous suivez dans notre âme l'effet des penchants, des mauvaises habitudes, des vices, comme le subtil et patient Henri Fabre suit les galeries des insectes dans la terre soulevée. »



CHEMINS DE FER DU MIDI

FÊTES DE LA MADELEINE A MONT-DE-MARSAN

Les 21, 22 et 23 juillet 1912

Des billets d'aller et retour des trois classes, à prix réduits, seront délivrés les 20, 21, 22 et 23 juillet, au départ de certaines gares du réseau de la Compagnie du Midi, à destination de Mont-de-Marsan.

Ces billets seront valables jusqu'au dernier train partant de Mont-de-Marsan, le 24 juillet, dans chaque direction.

Des trains spéciaux de retour, desservant toutes les gares et haltes de leur parcours (à l'exception de Labastide-Foussignac et de Montpouillan) seront mis en marche le dimanche 21 juillet vers Gabarret, Marmande et Bazas.

Consulter l'affiche spéciale pour les autres conditions.

Le Gérant, J. ROGER.

Bordeaux. — Imp. F. PECH et Cie 7, rue de la Merci.

Comment guérir un mauvais estomac ?

Suivre le traitement des pilules Pink, telle est la manière la plus simple, la plus rapide de guérir les maux d'estomac. Dès que vous avez commencé à faire usage des pilules Pink, vous sentez positivement l'amélioration qui se produit dans votre état. Vous reconnaîtrez tout d'abord que vous assimilez mieux votre nourriture parce que vous ne tardez pas à éprouver que vous êtes plus fort. Vous êtes aussi très agréablement surpris en constatant

que vous avez un bien meilleur appétit, que vous pouvez vous risquer à manger à votre faim sans avoir ensuite de digestions pénibles. Les migraines que vous aviez autrefois après chaque repas, vous ne les éprouvez plus. Il en est de même des éructations, des renvois acides, des nausées. Ce rétablissement de votre estomac se fera plus ou moins vite suivant votre tempérament et l'ancienneté de votre mal, mais il se fera et vous éprouverez dès le début du traitement une sensation de bien-être de très bon augure.

M. Edouard SCHMIDLIN, représentant de commerce, qui habite 96 bis, rue de Faventines, à Valence-sur-Rhône (Drôme), nous a écrit :

« Vos pilules Pink ont effectué une remarquable cure. Depuis longtemps, je souffrais beaucoup de mauvaises digestions et je me rendais compte que mon estomac était complètement délabré. Mon teint était devenu jaunâtre, j'étais affaibli et il m'arrivait très souvent d'avoir des étourdissements et des vertiges. Après avoir pris plusieurs remèdes sans succès, je me suis laissé persuader d'essayer les pilules Pink. Dès la première boîte, je me suis senti beaucoup mieux. Après avoir pris trois boîtes de vos pilules, je pouvais manger des mets que je m'étais interdit depuis longtemps. Vos pilules ont non seulement rétabli mon estomac, mais elles m'ont rendu toutes mes forces. »

On trouve les Pilules Pink dans toutes les bonnes pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Le manque d'exercice amène la constipation.

LA SCAVULINE la guérit.

M. Bèche, instituteur public, à Germagny, par Buxy (Saône-et-Loire), écrit :

« Ma femme qui souffrait de constipation a été très satisfaite de la Scavuline. Ce purgatif est très facile à prendre, puisqu'il est en dragées, sans goût et sans odeur, et son action est durable. »

On trouve la Scavuline dans toutes les pharmacies et au dépôt : Ph^e Gablin, 23, rue Ballu, Paris. 2 fr. la boîte, nombreuses purgations.



Cafés MASSET

Seuls consommés dans toute bonne maison
Expéditions FRANCO depuis 2 k. 500 — Demander Prix-Courant
142, rue Sainte-Catherine, 142 — BORDEAUX

APPAREILS ET FOURNITURES PHOTOGRAPHIQUES

J. LAPORTE

2^{bis}, rue du Mirail, 2^{bis}. — BORDEAUX

FOURNITURES DE PREMIER CHOIX

Conseils et Leçons gratuits

CONSEILS DE PRÉVOYANCE

Toute personne âgée désirant assurer le repos de sa vieillesse peut se constituer de gros revenus par la rente viagère. Elle aura, en traitant avec le PHÉNIX (entreprise privée assujettie au contrôle de l'État), 33, rue Lafayette, Paris, la certitude de vivre de ses rentes sans aléas ni formalités. MM. les Ecclésiastiques en particulier trouveront dans un contrat de rente viagère individuel une sécurité absolue. La Compagnie LE PHÉNIX leur présente toutes les garanties; aucune ne peut offrir plus d'avantages ni plus de facilités à ses rentiers. Les renseignements sont donnés confidentiellement et gratuitement à son siège social ou par ses agents généraux dans tous les arrondissements; à Bordeaux, à MM. PHILLIPON et BALARESQUE, 2, cours de Tournon.

CIERGES & BOUGIES E. SALIÈRES

Alb. DUCLION, G^{re} & S^eur

47, Rue Bouquièr^e, BORDEAUX

Conditions spéciales au Clergé pour fourniture des cierges et bougies.
Reprise avantageuse des vieux cierges.

DEMANDER RENSEIGNEMENTS

CHOCOLAT-LOUIT

Qualités recommandées

Vanillé : Papier bleu. — Santé : Papier jaune.

Les Cafés MASSET ont TOUT :

Finesse, Force, Arome, Bon Marché

Se mêler des imitations

Maison MASSET, rue Sainte-Catherine, 142, BORDEAUX

DEMANDER PRIX-COURANT

CHOCOLAT SAINT-MARTIAL

Recommandé pour les soins tout particuliers apportés à sa fabrication

DÉPOSITAIRE ET REPRÉSENTANT

A. DELCAMP

BORDEAUX - 5, rue Combes, 5 - BORDEAUX

BIBLIOGRAPHIE

L'Idéal, revue mensuelle d'études religieuses et apologétiques. Prix par an : 4 francs pour la France ; 5 francs pour l'étranger. Paris, 29, rue Chevert. — Sommaire du numéro de juillet 1912 :

Quel jour choisir pour la fête nationale de Jeanne d'Arc ? (S. Coubé). — La Prise de la Bastille et la fête du 14 Juillet (S. C.). — Jeanne d'Arc et le démembrement de la Turquie (S. C.). — Le Squelette d'Ipswich et la faille de la préhistoire. — L'Inquisition espagnole (S. C.). — Un orateur crâne : M. Deloze. — Notre politique, c'est la Croix du Christ. — Louis XVI et la « prêtraille ». — L'Œuvre de l'abbé Santol et la Lanterne. — Les poètes espagnols et l'Eucharistie. — Le Congrès marital de Trèves. — Bibliographie. — Pour nos amis. — Nécrologie.

Une âme d'apôtre : M^{me} Florent intime, par le chanoine Edm. THIETRIET; préface de Mgr Liénard, vicaire général d'Arras. Un joli volume in-12 orné de deux portraits et de deux gravures. Prix : broché, 2 francs ; franco, 2 fr. 30. — Librairie des Saints-Pères, 83, rue des Saints-Pères.

Nous engageons vivement les lectrices de la série des « Figures de Femmes » à se procurer cette intéressante étude féminine. Elles apprendront comment s'exerça, au XIX^e siècle, l'influence d'une âme d'apôtre, pour le plus grand bien des familles et de la société.

Le fascicule premier du **Grand Catéchisme en Images** de M. l'abbé MOUTERDE, honoré de la bénédiction apostolique de S. S. Pie X, approuvé par un grand nombre de cardinaux, archevêques et évêques français, comprenant soixante-dix magnifiques gravures en noir 36×26 et soixante-dix feuilles explicatives du même format vient de paraître chez Tolra et Simonet, éditeurs, 28, rue d'Assas, Paris, au prix de 0 fr. 60, franco.

CHOCO-LOUIT

Fondant exquis à croquer

à la vanille, à la noisette, au café

LA SOUVERAINE MUTUELLE

Union civile d'Associations mutuelles de capitalisation et d'épargne
Siège social : 11^{me}, rue Blanche, PARIS

Constitution de capitaux en 10, 15 et 20 ans
NOMBREUX ADHÉRENTS — AVANTAGES IMPORTANTS

Pour tous Renseignements, s'adresser :
MM. G. MARTIN et A. DELCAMP, inspecteurs
divisionnaires, 1, rue Maubourguet, BORDEAUX

Cafés MASSET

Prix réduits — Expéditions FRANCO depuis 2 k. 500

142, rue Sainte-Catherine, 142 — BORDEAUX

MACHINES A COUDRE

de la

COMPAGNIE SINGER

BUREAUX : 22, rue du Mirail, 22.

99, rue Sainte-Catherine, 99.

MAGASINS { 91, rue Fondaudège, 91.
52, cours Saint-Jean, 52.

MAISON DE RETRAITE ET DE CONVALESCENCE

Domaine de CHOLET

121, chemin de la Vieille-Tour — TALENCE (près Bordeaux)

Reçoit des pensionnaires des deux sexes. — Confort. — Chauffage central. — Parc superbe. — Chambres spacieuses et aérées. — Chapelle attenante à l'Etablissement.

Cette maison convient parfaitement soit aux personnes désireuses de s'assurer une vie confortable et tranquille, sans avoir à s'inquiéter de la direction d'un ménage; soit aux personnes souffrantes ou en traitement; soit aux enfants maladifs ou nerveux qui, tout en trouvant là les soins familiaux, peuvent s'y instruire; soit aux prêtres auxquels leur santé ne permet pas d'exercer un ministère paroissial et qui peuvent dire leur messe dans la chapelle de Cholet.

SOCIÉTÉ BORDELAISE

de CONSTRUCTIONS EN BÉTON ARMÉ

Anonyme au Capital de 65,000 francs. — Successeur de L. GOGUEL

La plus ancienne Maison de constructions en béton armé de la Région

Directeur : G. SABATIÉ, Ingénieur des Arts et Manufactures

Usines, Planchers pour toutes charges, Réservoirs, Caves, Ponts, Murs de soutènement, Canalisations, etc.

PLANS ET DEVIS GRATUITEMENT SUR DEMANDE

1, place Gabriel — BORDEAUX — Téléphone 11-24

CACAO-LOUIT

PUR

Préparé sans produits chimiques

Librairie des Bons Livres et Grand Atelier de Reliure

190, Rue Sainte-Catherine, 190

BORDEAUX

Ouverte de 8 heures du matin à 7 heures du soir.



| | | |
|--|-------|---|
| Natalis : Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 2 vol. in-folio, belle reliure | F. 25 | » |
| Chanoine Maynard : La Sainte Vierge, 1 vol. in-4°, belle reliure... | 15 | » |
| Wallon : Jeanne d'Arc, 1 vol. in-4°, belle reliure..... | 15 | » |
| Roselly de Lorgues : Christophe Colomb, 1 vol. in-4°, relié | 15 | » |
| Louis Grégoire : Géographie générale, 1 vol. in-4°, relié..... | 15 | » |
| Jehan Froissart : Chroniques, 1 vol. in-4°, relié..... | 15 | » |
| Paul Lacroix : (xvii ^e siècle). Institutions, usages et coutumes, 1 vol. in-4°, relié..... | 15 | » |
| » Sciences et Lettres au moyen âge, in-4°, relié... | 15 | » |
| Guérin : Histoire de la Marine contemporaine, 1 vol. in-4°, relié.. | 8 | » |
| Silvestre : Histoire des Artistes, 1 vol. in-4°, illustré..... | 6 | » |
| Verne : Cinq semaines en ballon, 1 vol. in-4°, relié | 3 | » |
| Fables de La Fontaine, illustrations de Granville, 1 vol. in-4°, relié | 5 | » |
| Mgr Doney : Vie des Saints, 13 vol. in-8°, reliés..... | 12 | » |
| Cornelius a Lapide : Cours d'Écriture sainte, 26 vol., reliés en 12 gros volumes | 50 | » |
| Le Breton : Petite Somme de saint Thomas, 4 vol. in-8°, reliés... | 20 | » |
| R. P. Le Doré : Les Sacrés Cœurs et le Vénérable Jean Eudes, 2 vol. | 5 | » |

L'Atelier de Reliure de la Librairie des Bons Livres

demande un apprenti relieur payé tout de suite.

CINÉMATOGRAPHES PATHÉ

La première Marque du Monde

La Compagnie Générale des Cinématographes Pathé met en vente pour MM. les Ecclesiastiques, Société de patronage,

UN POSTE CINÉMATOGRAPHIQUE COMPLET

35 ampères, au prix net de 350 francs,
avec tous les accessoires. Merveilleux rendement. Location du film *La Passion*, 950 mètres en couleurs, ou de grandes scènes bibliques à des conditions très avantageuses.

Renseignements gratuits sur demande adressée au
Service de la Location, 54, rue d'Arès, à BORDEAUX — Tél. 29-49

Recommandé

ROB LECHAUX

Dépuratif Végétal

Tonique et Régénérateur du SANG

Spécifique

de

toutes les affections

de la

PEAU



La plus ancienne, la plus importante
PHARMACIE NORMALE

164, rue Ste-Catherine, et

de Gourgue, 28

BORDEAUX

Produits physiologiques

Médicaments

garantis purs

Orthopédie, bandages et accessoires

Spécialités pharmaceutiques

Orthopédie,

bandages et

accessoires

PRIX LES PLUS RÉDUITS

ASTHME

EMPHYSEME

toutes suffocations

SONT GUÉRIS

par le seul et vrai remède curatif

la

LIQUEUR de L'ÉTOILE

Remise spéciale pour les indigents, cliniques, sociétés, couvents